

Blois, le 22 juillet 2020

MARIANNE D'OR 2020
DÉMOCRATIE – SANTÉ – SOLIDARITÉ

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIR-ET-CHER RÉCOMPENSÉ POUR SON ACTION LORS DE LA RÉCENTE CRISE SANITAIRE

Le président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, a reçu ce jour à Paris le Prix « Marianne d'Or 2020 de la Solidarité » pour sa gestion remarquable de l'épidémie de la Covid-19.

Depuis 36 ans, le Palmarès des Marianne d'Or reflète l'excellence de politiques locales et révèle la qualité et la compétence d'élus et acteurs des territoires. Ce concours civique de la République a distingué, ce 22 juillet, à Paris, des femmes et des hommes de proximité pour leurs actions efficaces dans la lutte contre la pandémie de la Covid-19. Parmi eux, Nicolas Perruchot, président du conseil départemental de Loir-et-Cher.

Face à cette crise sans précédent, réactivité, originalité et cohérence ont guidé les actions publiques du département sous l'impulsion de son président avec pour objectifs : le maintien des services essentiels à la population et sa protection.

Pour maintenir le lien et informer au mieux les Loir-et-Chériens, Nicolas Perruchot leur a donné rendez-vous face caméra deux fois par semaine sur les réseaux sociaux, dès le début du confinement. Dans un format court, le président faisait un point sur la situation sanitaire et relayait les initiatives prises par le département à l'égard des habitants. Depuis la mi-juin, ce rendez-vous devenu hebdomadaire propose un point sur l'actualité du département chaque mardi.

Pour Nicolas Perruchot, président du département de Loir-et-Cher « Au sein de la collectivité territoriale que je préside, dès le 16 mars 2020, nous avons mis en place le plan de continuité des services afin de pouvoir maintenir l'offre de service public à nos administrés. La période de confinement que nous avons traversée depuis cette date a bouleversé nos habitudes et notamment notre rapport à l'information. Cette crise sanitaire nous a donc obligés à nous adapter et à repenser notre communication en direction des habitants de notre territoire.



CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

J'ai tout de suite perçu la nécessité de maintenir un lien étroit et fort avec les Loir-et-Chériens ; je souhaitais également parler vrai, car c'est ma vision de la communication, à travers un discours rassurant et objectif sur la situation de la pandémie. En tant que président du conseil départemental, il était de mon devoir d'adresser des messages réguliers avec transparence. La vidéo m'a semblé être le meilleur outil pour véhiculer ces informations. Le rythme bihebdomadaire s'est imposé au regard de l'évolution très rapide des indicateurs sanitaires et de la situation. Avant cette crise, nous avons déjà un bon socle de fans et de followers sur nos réseaux sociaux. J'ai constaté que cette communication digitale répondait aux attentes des habitants au nombre de vues et de partages de chaque vidéo. Certaines ont été vues plus de 30 000 fois.

Au fur et à mesure des semaines, ces vidéos sont devenues virales et se sont invitées dans le quotidien des Loir-et-Chériens confinés chez eux ; nous avons maintenu un rythme soutenu avec des reportages et des indications sanitaires précises. Nous avons essayé autant que possible d'anticiper les questions et de répondre aux angoisses générées par cette crise exceptionnelle.

Je suis très fier du travail réalisé par les équipes du département pour maintenir le lien avec le public. Je remercie aussi tous les habitants qui ont fait preuve de civisme et ont permis de relayer ces contenus au plus grand nombre. Ils sont devenus eux aussi des ambassadeurs de nos missions et continuent de nous suivre chaque semaine. »

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – claire.gressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12